

**M. le Maire-adjoint
de Maisons-Alfort
Thierry BARNOYER**

Hôtel de ville
118, avenue du Général de Gaulle
94700 Maisons-Alfort

Maisons-Alfort, le 13 novembre 2023

Monsieur le Maire-adjoint,

Notre association défend la mobilité des gens à pied, à vélo, en fauteuil roulant, dans le département du Val-de-Marne. Nous tenons à vous alerter sur des incivilités quotidiennes et dangereuses pour les Maisonnais, rue Jean Jaurès (D6).

Nous constatons en effet un stationnement automobile contraventionnel continuels aux carrefours de cette rue importante, qui comporte une piste cyclable bidirectionnelle et de nombreux passages protégés piétons. Ces comportements dangereux se concentrent en particulier devant deux commerces : la pharmacie Jean Jaurès et le bar PMU le Mondial. Il n'y a pas un jour sans que leurs clients garent leurs véhicules sur les passages piétons et la piste cyclable, occasionnant gênes, déports et risques de collisions ou de chutes à devoir les contourner. Vous trouverez ci-après des documents illustrant les infractions et dangers occasionnés, aux deux endroits indiqués.

Les contrevenants à qui les usagers signalent leurs infractions et leur dangerosité sont au mieux indifférents, parfois agressifs. Les deux commerçants concernés que nous avons interpellés se disent non concernés par les comportements de leurs clients, et renvoient vers les services de police, notamment municipale...

A l'heure où la ville de Maisons-Alfort promeut et développe les mobilités actives comme le vélo (cf. *Maisons-Alfort Le Mag* n°524 p. 25, n° 523 pp. 18 et 19 ; n°522 p. 27) – ce que nous

saluons –, nous tenons à rappeler qu'une telle politique requiert des mesures et moyens de contrôle associés, et que sans la sécurité, cette politique ne bénéficiera pas au plus grand nombre, les enfants et les personnes plus âgées notamment. C'est pourquoi nous espérons des mesures de contrôles et de verbalisation dans l'intérêt de tous.

En outre, il y a lieu de souligner que l'aménagement le long de la D6 est perfectible sur le plan de sa lisibilité et de sa prise en compte par les automobilistes. Les priorités sont parfois indistinctes et une signalisation horizontale renforcée pourrait également participer de la réduction du stationnement sauvage et d'une meilleure sécurité pour tous. La piste serait certainement à améliorer en liaison avec les services du département, avec qui nous sommes en contact régulier et à qui nous avons remonté diverses possibilités d'amélioration des pistes cyclables à Maisons-Alfort, tant sur la D6 (rue Jean Jaurès) que sur la D19 (avenue du G^{al} Leclerc).

Espérant que vous pourrez ordonner les mesures de contrôle qui s'imposent, et nous tenant à votre disposition ainsi qu'à celle des Services techniques pour discuter de tous points d'amélioration des déplacements à pied et à vélo à Maisons-Alfort, veuillez agréer, Monsieur le Maire-adjoint, l'expression de nos salutations distinguées.

Alexandre Beaudouin-Viel / co-président
alexandre@beaudouin-viel.fr / contact@partagetarue94.fr
06 37 35 26 10

Documentation du stationnement infractionnel habituellement constaté :



Croisement des rues Jean-Jaurès et impasse des Bouvets, devant le Mondial, photo du 11 novembre 2023



Croisement des rues Jean-Jaurès et rue de Valenton, devant la pharmacie Jean Jaurès et le restaurant La Résidence, photo de 2022.

D'autres témoignages d'utilisateurs sont accessibles sur internet et les réseaux sociaux pour documenter l'inconfort et la dangerosité de la rue Jean Jaures du fait du stationnement sauvage continu :

- sur les réseaux sociaux X (anciennement Twitter) et Mastodon, grâce aux mots-dièses #GCUM et #maisonsalfort
- sur Youtube, voir par exemple <https://www.youtube.com/watch?v=ooeJpXeOPOc>, on y voit du stationnement contraventionnel à chaque croisement de la rue Jean Jaurès
- dans Google maps, option « Streetview », le stationnement sauvage devant le Mondial est « immortalisé » :

